



POLITIQUE DE GARANTIE – PRODUITS DE MARQUE ARCHIMEDES

Nos produits neufs sont garantis contre tout défaut de fabrication ou de matériel pour une période de trois mois à un an (suivant le modèle) à partir de la date d'installation, selon les conditions suivantes:

- L'installation, l'utilisation et l'entretien doivent être faits selon les règles de l'art, et dans les conditions normales pour lesquelles les produits sont conçus.
- Les produits trouvés défectueux par cause de vice de fabrication ou de matériel doivent être retournés au point de vente, port payé. Les produits seront alors réparés ou remplacés sans frais selon notre décision.
- La garantie prendra fin si des modifications ou des réparations sont faites aux produits sans le consentement écrit de Pneumatique et Hydraulique Archimède inc.
- Cette garantie est limitée aux produits achetés et aucune réclamation ne peut excéder leur coût d'achat initial. Pneumatique et Hydraulique Archimède inc. se dégage de toute responsabilité pour d'éventuels conséquences ou dommages, directs ou indirects, faisant suite à la vente d'un produit défectueux.

Pneumatique et hydraulique Archimède inc.

763, rue Longpré, Québec Canada J0B 1J0
Tél.: (819) 563-3641 Fax: (819) 563-3638